

La vie Monétéronne

BULLETIN MUNICIPAL N° 13 - Donnons du sens à notre « VIVRE ENSEMBLE »

Edito : Economie et croissance verte

La situation des ménages étant difficile et les finances publiques de plus en plus tendues, rares sont les occasions de partager de bonnes nouvelles économiques et pourtant en voilà une qui a aussi des qualités écologiques. Le territoire Trièves bénéficie d'une aide exceptionnelle de l'Etat de 500000 euros dans le cadre de la convention TEPCV "Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte". Le principal axe du projet est de faire réaliser des économies d'énergie ; le second sera de produire de l'énergie la plus vertueuse possible. Un budget de 210 000 euros sera consacré d'ici 2017 à aider les ménages triévois à mener à bien les projets de rénovation thermique de leurs logements (#1).

Les professionnels locaux désireux d'obtenir la labellisation RGE (seulement 10% le sont aujourd'hui) peuvent être accompagnés afin de leur permettre de profiter du million d'euros de retombées économiques que devrait générer ce dispositif.

En ce qui concerne la production d'énergie, 2 initiatives font l'actualité :

· Les Centrales Villageoises du Trièves lancent un premier projet d'implantation de panneaux photovoltaïques et initient une campagne de souscription en ouvrant leur capital à de nouveaux investisseurs locaux. Cette démarche participative prouve le souci de l'intérêt général qui est inscrit dans les gènes de cette entreprise.

· Un comité de concertation est en train d'être constitué afin de travailler sur l'opportunité et les conditions d'implantation d'éoliennes dans le Trièves. Il convient que les populations s'investissent dans les débats publics à venir afin de veiller à ce que les opérateurs privés spécialistes de l'éolien ayant récemment approché certaines communes du territoire ne fassent pas prévaloir des intérêts particuliers susceptibles de porter atteinte à notre patrimoine collectif.

(#1) Informations pratiques

Pour ceux qui en feront la demande, la première étape consistera à bénéficier d'un diagnostic énergétique qui détaillera les propositions d'amélioration afin d'atteindre le niveau « BBC Rénovation » (Bâtiment Basse Consommation) pour ce qui concerne : la toiture, les fenêtres, les murs, les planchers bas, le renouvellement de l'air et le système de chauffage. Cet audit sera réalisé sur place par un bureau d'études; le rapport sera sans commune mesure avec le DPE (Diagnostic de Performances Énergétiques) : le coût estimé des travaux nécessaires pour chaque recommandation sera fourni à la fois avec des éco-matériaux et avec des solutions plus classiques. Seulement 100 euros resteront à la charge du bénéficiaire pour cet audit dont le coût réel avoisine les 700 euros. Le point d'entrée pour solliciter cet audit est Florin Malafosse de la CCT :

Tel : 04 76 34 49 12 / Mail : plateforme.renovation@cdctrieves.fr

Sans restriction de revenu ou de destination du logement, une aide de 6000 euros maximum pour une rénovation globale (3000 euros maximum pour une rénovation partielle) à concurrence de 20% du montant des travaux réalisés par des professionnels labellisés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) sera offerte en plus des conseils pour obtenir les aides de l'Etat (éco-prêt à taux 0, crédit d'impôts ...)

Laurent Viallard

Dates des prochaines rencontres Municipales ouvertes :

VOIRIE-TRAVAUX-TRANSPORTS :

Groupe de travail « Embellir le village » : 14 octobre à 20h

TELETHON :

Réunion de préparation : 19 octobre à 20h

CULTURE :

Préparation du Marché de Noël : 20 octobre à 20h30

URBANISME – PATRIMOINE :

Groupe de travail Patrimoine : 4 novembre à 20h15

Groupe de travail Patrimoine : 2 décembre à 20h15

CONSEIL MUNICIPAL :

Prochaine réunion : 2 novembre à 20h

Dans ce numéro :

Les archives municipales → Page 2
Les Centrales Villageoises → Page 2
Téléthon 2015 → Page 2
Aide aux devoirs → Page 2
La Parenthèse des Aidants → Page 3
La Banque alimentaire → Page 3

La Ludothèque → Page 4

Journées du Patrimoine → Page 4

Le Policier Municipal vous informe. → Page 5

Spectacle le 14 novembre → Page 5

Lionel Riondet raconte ... → Page 6

Zoom sur : le Collectif d'Entraide du Trièves → Page 7

Programme ciné / Recette du mois → Page 8

Contactez la Mairie : 04 76 34 06 20 - mairie@monestierdeclermont.fr / ouverture : Lundi -> Samedi 9h-12h



IPNS

Octobre 2015

Page 1

Les archives municipales

Vous avez peut être vu voler dans le parc de la Mairie quelques pages d'un Journal Officiel de 1957 ou de 1978 un samedi de grand vent du sud, début septembre ? Nous les avons toutes ramassées, parfois jusqu'à la place de la Halle, aidés par les jeunes du village !

Ceci était une étape importante de la mise en conformité des Archives Municipales. Les Archives départementales nous ont demandé il y a maintenant 10 ans de disposer d'un local aux normes pour la conservation des documents municipaux : local isolé, à l'abri des rongeurs et des insectes, avec une hygrométrie maîtrisée. Lancé il y a plusieurs mois avec l'aide précieuse de Olivier Lafourcade, habitant du village et archiviste de métier, ce travail comporte plusieurs étapes : d'abord nettoyer les espaces disponibles répondant aux contraintes demandées. Ensuite, se débarrasser de centaines de kilos de papiers inutiles, car disponibles sous format numérique (ces fameux Journaux Officiels !). Viendra ensuite une remise en état des locaux. Et enfin, l'organisation sur étagères ainsi que le classement informatique de toutes les pièces à conserver, les rendant faciles à identifier et localiser.

Ce travail long et fastidieux sera facilité par l'excellent travail de classement mené par les secrétaires de mairie toutes ces années; ce qui nous aidera à nous y retrouver ! Affaire à suivre, donc...

Marc Delmas

« Centrales Villageoises Du Trièves » lance son premier projet :

La société locale « Centrales Villageoises du Trièves » (CVT) lance son premier projet. Il s'agit d'équiper en panneaux photovoltaïques les toits de plusieurs bâtiments et habitations du Trièves. Pour réaliser cette opération, CVT, une société d'habitants créée et gérée par des Triévois, doit renforcer son capital et son équipe.

Si vous partagez les objectifs de CVT :

- Développer la production d'énergie renouvelable, réduire les émissions de CO2, agir pour la transition énergétique.
- Respecter le patrimoine, les paysages, l'environnement, les valeurs de l'Agenda21.
- S'engager dans une démarche collective en associant les habitants aux enjeux de l'énergie dans le Trièves.
- Assurer la viabilité économique des projets et contribuer au développement du Trièves.

Venez participer à une réunion d'information,

Mardi 27 oct. à 20h, Salle des Associations à Monestier de Clermont

Nous répondrons avec plaisir à vos questions sur les « Centrales Villageoises du Trièves » et ce premier projet. Contact : trieves@centralesvillageoises.fr

Telethon 2015 :

Le comité des fêtes en lien avec l'AFM TELETHON, les associations locales et la mairie organise le samedi 5/12/2015 une journée d'animation au profit du TELETHON.

Cette journée se déroulera en plusieurs temps dont une scène ouverte à partir de 17h00, nous recherchons donc pour cette occasion des personnes qui voudraient partager leur talent, qu'il soit autour de la musique, du chant, de l'improvisation, de la parodie, etc...., seul ou entre amis...

Si vous êtes intéressés contacter NICO au 06.75.69.25.36 ou CHANTAL 06.78.25.38.73 avant le 10/11/2015

Nous faisons appel également aux cuisiniers ou cuisinières qui seraient prêts à nous confectionner des mets (salés, sucrés) pour agrémenter notre buvette. Contacter Frédérique pour vous faire connaître au 06.79.88.77.30 Et plus généralement, nous recherchons des bénévoles pour l'installation, la buvette etc.....

(même pour une heure tous les coups de mains sont les bienvenus).

Faites nous signe en appelant CHANTAL 06.78.25.38.73.

Bloquez d'ores et déjà votre journée du 5/12/2015 pour profiter d'une journée en famille, entre amis, ou seul, autour du sport, de la musique et de la solidarité. Plus de renseignements dans le prochain bulletin.

Aide aux Devoirs : on recherche des bénévoles

Un groupe de parents, associé au Granjou, recherche des bénévoles pour animer une activité « Aide aux devoirs » sur Monestier De Clermont à la rentrée 2015-2016.

Ces Bénévoles aideront les enfants de primaire dans leur travail scolaire en favorisant l'autonomie et le plaisir d'apprendre.

Enseignants, professeurs, retraités, étudiants ou parents, vous êtes motivés pour offrir et partager votre temps de façon enrichissante avec les jeunes, rejoignez notre joyeuse équipe pour la réussite des bambins !

Contactez le Granjou au 04 76 34 24 05 ou mail : favre.carine@gmail.com



Aidants Familiaux :

La parenthèse des aidants reprend cet automne. Il s'agit d'un temps d'échanges pour les personnes qui aident un proche âgé dépendant à domicile mais aussi en établissement .

Ces rencontres sont animées par un psychologue en binôme avec un bénévole de Trièves Présence. Elles sont proposées à Mens et Monestier de Clermont chaque mois à des horaires différents.

Ces rencontres sont gratuites (financées par la CORTA) et sans inscription.

Nous vous attendons, soyez les bienvenus.

Prendre soin de soi permet de mieux aider l'autre.

A Mens

à la maison du territoire :
les 16 septembre, 30 novembre et 23 décembre

A Monestier de Clermont

à l'annexe de l'EHPAD de l'Age d'Or
les 24 septembre, 22 octobre et 26 novembre

Banque Alimentaire : appel à bénévoles

Rejoignez les « gilets orange » de la Banque Alimentaire pour la Collecte Nationale, les 27 et 28 novembre 2015



Banques Alimentaires

Comme chaque année depuis maintenant 30 ans, le dernier week-end de novembre est, pour les Banques Alimentaires, synonyme de générosité.

La Collecte Nationale, qui aura lieu les 27 et 28 novembre 2015, appelle à faire don de denrées alimentaires dans près de 9000 points de collecte (grandes surfaces, écoles, mairies...).

L'année dernière, grâce à la mobilisation de tous, 230 tonnes de denrées ont été récoltées permettant de distribuer l'équivalent de 4 millions de repas sur l'Isère.

Cette année encore, la Banque Alimentaire a besoin de vous le temps d'un week-end : devenez « gilet orange ».

Appel aux bénévoles dans « l'Isère »

En 2014, 3000 bénévoles étaient mobilisés pour la Collecte Nationale dans l'Isère permettant de récolter 230 tonnes de denrées.

Pour que la Collecte Nationale 2015 se déroule dans les meilleures conditions possibles, nous recherchons cette année encore des bénévoles prêts à consacrer un peu de leur temps au service de la solidarité.

Pour rejoindre cette grande chaîne d'entraide au service des plus démunis, contactez la Banque Alimentaire de l'Isère.

Les Banques Alimentaires, en quelques chiffres :

- 1er réseau d'accompagnement alimentaire en France,
- 79 Banques Alimentaires et 23 antennes présentes en France métropolitaine, aux Antilles et à la Réunion,
- 100 000 tonnes de denrées distribuées soit l'équivalent de 200 millions de repas,
- 5300 associations et CCAS partenaires,
- 1 850 000 personnes aidées



En savoir plus : <http://www.ba38.banquealimentaire.org>

Contact presse – Communication BAI – 04.76.85.82.50 ou 06.33.27.41.26

Alain Provost : ba380.comm@banquealimentaire.org

Pour soutenir l'emploi, donnez votre vieille voiture à Aide Auto 38. Cette association permet aux personnes à faibles ressources de se rendre sur leur lieu de travail ou de formation professionnelle. Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt. Aide Auto 38 récupère également les épaves. En savoir plus sur www.aide-auto.com ou écrire à jedonne@aide-auto.com ou téléphoner au **06 48 72 86 96**



La ludothèque, c'est quoi ?

C'est avant tout une association, l'AFR (Association Familles Rurales), gérée par des bénévoles avec une salariée, Laure, présente 24h / semaine sur différents sites du Trièves.

La lud'O est itinérante et couvre 8 communes du Trièves.

La lud'O, c'est pour tout le monde, quel que soit votre âge, en famille, seul, entre amis, vous pouvez venir jouer sur place (lors des permanences) ou emprunter des jeux pour tous les âges (0 à 99 ans). La permanence de Monestier de Clermont a lieu les 3 premiers mardis de chaque mois de 15h30 à 18h et la dernière semaine du mois, le mercredi sur les mêmes horaires.

Laure est là pour vous conseiller, pour vous faire découvrir de nouveaux jeux (en stock, plus de 500 jeux !) Elle propose également aux collectivités, associations, entreprises, des animations de jeux en bois tout public. Pour les écoles, crèches, lieux d'accueil de mineurs : des animations autour du jeu.

Et pour les professionnels : des formations et mises en réflexion sur la pratique du jeu, de l'aménagement à l'animation.

Pour adhérer à la lud'O une cotisation de 7 € par famille et par an est demandée et pour chaque jeu emprunté (pendant maxi 4 semaines) on verse 1 € à l'association. Les bénéfices sur les adhésions servent à renouveler le stock de jeux et le bénéfice des animations proposées par Laure sert à financer son salaire.

La lud'O recycle également vos jeux même incomplets, n'hésitez pas à les déposer lors des permanences.

Comme toutes les associations, pour fonctionner correctement la lud'O recherche des bénévoles qui peuvent intervenir pendant les permanences et/ou en dehors.

→ Pour contacter la lud'O : Afrtrieves.wordpress.com - <https://www.facebook.com/ludOAFRTrieves>

Chrystel Riondet



Un voyage dans le temps à l'occasion des journées du Patrimoine.

Samedi 19 septembre, le parvis de notre gare avait un petit air rétro avec cet attroupement de personnes de tous âges, pour bon nombre costumées dans le style des années 1900, réunies là pour accueillir les voyageurs à l'arrivée du train de 15h. Costumés eux aussi !

C'était en effet le point de départ de notre balade urbaine,

« Les hôtels durant les années 1900 »

Le tableau était complet après l'arrivée des deux ânes et de la calèche, tirée par deux magnifiques juments noires.

Après un bref discours d'accueil de notre adjoint au patrimoine entouré par l'équipe municipale en tenue « 1900 », nous avons expliqué aux enfants le petit questionnaire ludique qui leur serait soumis tout

au long du parcours pour qu'ils puissent nous guider, de lieu en lieu, jusqu'au prochain point de visite.

Nous avons alors cédé les rennes de cette balade à notre guide patrimonial, Lionel Riondet.

Après une présentation de l'histoire de la gare et de sa rue, notre groupe de plus d'une centaine de



personnes s'est dirigé vers la Grand Rue, protégée pour l'occasion par notre policier municipal, à la suite de la calèche qui transportait les enfants ravis. Les uns après les autres, nous avons rallié tous les anciens hôtels de Monestier, apprenant à chaque fois de la bouche de notre passionnant conteur un peu plus de l'histoire et des anecdotes de notre village. Un temps clément nous a accompagnés à travers le village, et notre promenade dans le temps s'est terminée au château de Bardonenche où nous attendait un goûter « 1900 », avec pommes et chocolat, jus de fruits, fromage et vin rouge...



En plus des personnes déjà citées, nous tenons à remercier tous les acteurs de cette journée, organisateurs et participants, la compagnie Dehors Dedans et le Pot au Noir pour le prêt des costumes, l'association « Des Rêves et des Sentes » (Mens) pour le prêt des ânes, La Chevauchée Triévoise (Cielles) pour le van qui a permis de les transporter, Monsieur Marc Chabuel pour sa calèche et ses magnifiques chevaux frison.

Une belle réussite pour cette initiative de la commission « Patrimoine » de la commune de Monestier. A renouveler l'année prochaine !

Jeanne Lucsanzky

IPNS

Le Policier Municipal vous informe :

Législation déjections canines



Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

Dans notre commune, l'article 5 de l'arrêté municipal n° 2008/02 du 29 septembre 2010 (consultable sur les panneaux d'affichage en mairie) rappelle ces mesures de salubrité publique et réglemente, d'une manière générale, les conditions de circulation des animaux sur le domaine public.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe (35 euros).

Du nouveau en matière d'infraction au stationnement :

Avant : 35 €. Après : 135 €.

Voici ce qu'il en coûte désormais de contrevenir à un nouvel article du code de la route sur le stationnement « très gênant », entré en vigueur le 4 juillet dernier dans le cadre du « Plan d'actions pour les mobilités actives ».

Voici quelques exemples de contraventions relatives au stationnement « très gênant » désormais à 135 euros...

- Stationnement très gênant d'un véhicule sur un passage réservé à la circulation des piétons en traversée de chaussée ;
- Stationnement très gênant d'un véhicule motorisé sur un trottoir ;
- Stationnement très gênant d'un véhicule motorisé sur une bande ou piste cyclable ;
- Stationnement très gênant d'un véhicule motorisé en amont d'un passage piéton sur une distance de 5 mètres dans le sens de la circulation.



Il s'agit désormais d'amende forfaitaire de 4^{ème} classe, sans minoration possible, le délai de paiement restant de 45 jours avant majoration à375 euros...

B.C.P. Patrice LAMBERT.

Réservez votre journée : Samedi 14 novembre à 20h 30 !

La Compagnie Le Filet d'air nous propose :

A Monestier, salle polyvalente du nouveau gymnase



➔ De 15h à 17h : Stage « Corps et Instruments »

- Explorer différentes façons d'interpréter un morceau et de faire prendre conscience au musicien qu'il est une présence au même titre que sa musique
- Faire vivre un morceau avec une attitude corporelle et non avec la technique instrumentale et musicale
- Travailler sur le décalage entre le musicien et la musique qu'il interprète

Tarif : 5 € / Inscription et renseignement au : 06.08.26.10.40 - www.lefiletdair.fr

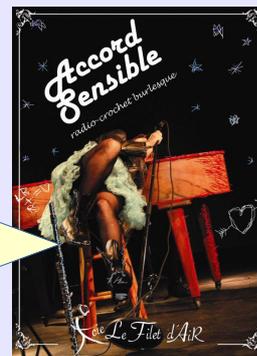
Ouvert à partir de 7 ans, venir avec son instrument ou sa voix !

La cie est soutenue par le CDDRA Rhône Alpes pour ce projet.

➔ A 20h30 : Spectacle « Accord Sensible, Radio crochet Burlesque »

Monsieur Roland,
Professeur à l'Académie musicale « Accord sensible »,
est heureux de vous présenter en avant-première
le concert de sortie de son élève, Louise Von Brucker !!!

À 20h30 !



Monestier de Clermont à travers les siècles : Lionel Riondet raconte ...

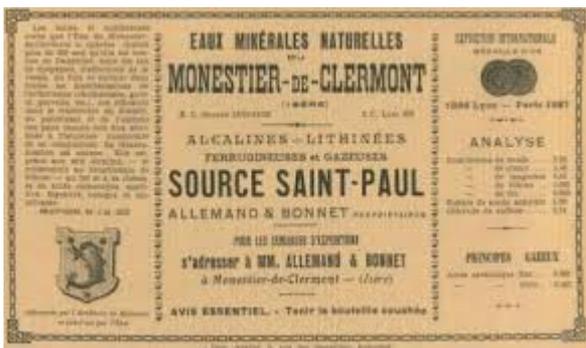
La source d'eau minérale

Plusieurs sources d'eau minérale fluent sur le territoire de la commune de Monestier-de-Clermont. La seule qui a connu une exploitation commerciale est située dans un pré, quartier des Chambons, juste en amont du tout nouveau gymnase.

La première mention des eaux minérales de Monestier date de 1639 où Pierre de Vulson, un médecin grenoblois, en vante les qualités digestives et purgatives. Elles seraient même un peu miraculeuses puisqu'elles sont capables, dit-il, « de rendre les femmes stériles aptes à la conception ». Cinquante ans plus tard, le frère Gilles les mentionnent lui aussi, précise l'emplacement de la source principale et fait une analyse sommaire de l'eau.

Mais il faudra attendre le XIXe siècle pour que cette eau minérale connaisse une certaine notoriété. Plusieurs médecins en font l'éloge et prédisent pour Monestier un bel avenir de station thermale. A partir de 1850, plusieurs demandeurs sollicitent auprès de l'administration une autorisation d'exploitation. Mais ce sésame est difficile à obtenir et l'un d'eux, Paul Bergeret, impatient, commercialise finalement ces eaux en 1878 en mentionnant frauduleusement sur l'étiquette « autorisées par l'Etat », ce qui lui vaut quelques démêlés judiciaires. Il faut dire que le peu scrupuleux exploitant avait en outre rajouté du sel à son eau pour la rendre plus médicinale...

L'autorisation arrive enfin en 1887. Est alors créée la « Société des Eaux Minérales du Monestier-de-Clermont ». Un bâtiment de captage est construit : un édifice original de forme octogonale, à l'architecture très typée fin XIXe siècle, avec une remarquable couverture du style des pavillons Balthard de Paris. La qualité de l'eau minérale de Monestier lui permet d'obtenir deux belles distinctions (médaillages d'or) aux expositions de Lyon en 1886 et de Paris en 1887.



L'affaire semble bien engagée mais se pose très vite le problème du manque de débit de la source, ce qui empêche une exploitation à grande échelle. On cherche en vain de nouvelles veines et le beau projet tombe... à l'eau. La source ne fera désormais l'objet que d'une exploitation artisanale. Jusque dans les années 30, le propriétaire de la source, Marius Bonnet approvisionne en eau, avec sa carriole à bras, les hôtels et les particuliers. Il la vend un sou la bouteille mais, homme d'un caractère difficile, il ne livre que les gens qui lui plaisent... Lui succède Albert Riondet qui en cesse la commercialisation au début des années 1950.

Le bâtiment de captage, abandonné, va connaître une longue période de sommeil. Acheté par la Communauté de Communes, il a bénéficié en 2012 d'une salutaire rénovation qui lui a redonné une nouvelle jeunesse. Il est aujourd'hui un des fleurons de notre patrimoine local.



ZOOM sur : Le Collectif d'Entraide



Henri Benoist, qui s'occupait des finances du Collectif d'Entraide du Trièves depuis un an avec Pierre Pellerin, remplace ce dernier à la présidence depuis le 10 juin dernier. Il manifeste son envie de faire évoluer cette association dans la continuité du travail effectué par l'ancien président sans faire de révolution, afin d'assurer sa pérennité.

Le Collectif d'Entraide du Trièves possède deux antennes, une à Monestier de Clermont (siège social) et une à Mens. C'est une structure associative dotée de 50 adhérents bénévoles sur le Trièves, dont la mission principale est l'épicerie sociale et solidaire. Son fonctionnement est assis sur 3 piliers fondamentaux :

- L'épicerie solidaire
- La vente de vêtements d'occasion
- L'embauche de salariés en emploi d'insertion

→ L'épicerie



Par principe et par dignité rien n'y est gratuit. Ainsi, le colis d'urgence est vendu 1€, le panier repas est affiché à 15 % d'un prix moyen du marché. Les produits proposés sont essentiellement issus de la Banque Alimentaire de l'Isère et le complément est acheté sur place à Intermarché.

L'épicerie est ouverte aux bénéficiaires les jeudis après-midi.

La boutique est aussi accessible aux bénéficiaires de l'épicerie sociale et solidaire dont le dossier a été accepté par les travailleurs sociaux (CCAS, assistantes sociales), à 50 % du prix affiché.

Les personnes en difficulté y trouveront en plus des ressources alimentaires, un accueil chaleureux et un soutien moral, en toute confidentialité.

La Boutique :

→ La vente de vêtements d'occasion, issus des dons des particuliers déposés par eux aux bornes relais (Espace de dépôt du Collectif à Monestier, espace de dépôt du Collectif à Mens, réceptacle dédié à l'entrée de la déchetterie de Monestier).

Les vêtements sont triés chaque jour par les bénévoles. Ce qui n'est pas mis en vente dans les boutiques de l'association est récupéré par « Le Relais », réseau français de collecte et de valorisation textile.

La vente a lieu dans les boutiques du Collectif 2 à 3 fois par semaine.



→ Le Collectif d'Entraide du Trièves emploie aujourd'hui deux salariés en insertion :

- une fonction comptable
- une fonction épicerie-gestion des stocks.

La volonté actuelle est d'ouvrir un 3ème poste en insertion avec un profil plutôt de secrétariat.

Le Collectif a 3 catégories de ressources :

- **La vente** : En plus de la vente d'épicerie, la vente de vêtements apporte au collectif environ 13000 € par an. Pour écouler les stocks, deux braderies sont organisées chaque année, au printemps et à l'automne. La braderie d'automne s'est déroulée samedi 26 septembre à Monestier .
- **Les dons** : Outre les dons en nature (vêtements déposés aux bornes relais), les particuliers peuvent faire des dons financiers qui sont déductibles des impôts à 66 % puisque le Collectif d'Entraide du Trièves est une association d'intérêt général.
- **La participation** d'un certain nombre de communes du Trièves et du département.

Quelques chiffres : En 2014, le Collectif d'Entraide du Trièves a délivré environ 2500 équivalents repas, et servi 194 personnes pendant 3 à 6 mois voire plus, sur les 28 communes du Trièves.

La boutique de Monestier (vente de vêtements) est ouverte à tous :

Le lundi de 14h à 16h

Le mercredi de 14h à 16h

Le Vendredi de 16h à 19h

Le dernier samedi du mois de 9h à 12h

L'épicerie solidaire est ouverte aux ayants-droit (seulement sur prescription des Assistantes Sociales) le jeudi de 14h à 17h, et l'aide alimentaire est délivrée toutes les 4 semaines le jeudi de 10h à 12h.

Les Antennes :

→ **Monestier de Clermont (Siège social) :**
182 bis Grand Rue - Tel : 04 76 34 15 76

→ **Mens :** Rue du Docteur Sennebier,
ancienne maison du territoire.

Jeanne Lucsanzky

L'écran Vagabond :

L'arsenal, 38930 Clelles
04 76 34 18 68

Du 14 au 27 octobre :

Le tout nouveau testament

Youth

Miss Hokusai

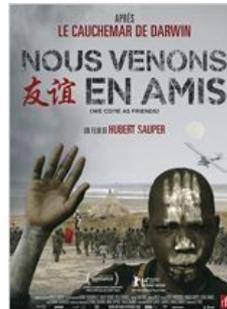


Du 28 octobre au 10 novembre :

Le grand jour

Nous venons en amis

Marguerite



Infos complémentaires sur le site de l'Écran Vagabond sur :
<http://ecran-vagabond-trieves.blogs.allocine.fr/>

La Recette du Mois :

La mousse de Spéculoos



Ingrédients (pour 6 personnes):

- 1 paquet de spéculoos
- 500 gr de mascarpone
- 6 oeufs (blancs et jaunes)
- 4 cuillères à soupe de sucre (si vous aimez un peu sucré)

Recette :

- mixer les spéculos grossièrement en gardant des morceaux pour le croquant

- mélanger le mascarpone avec le sucre, les jaunes d'oeufs et les spéculos

- monter les blancs en neige

- mélanger le tout en veillant à ne pas casser les blancs.

mettre au frais au moins 3 heures

Au moment de servir rajouter des morceaux de spéculos sur la mousse.



Une recette de **Chrystel:**
La mousse de Spéculoos

...
Nous attendons
vos recettes sur
lvm@monestierdeclermont.fr

La Vie Monétérone
Mairie
38650 Monestier de
Clermont

Directeur de la
publication :
René Chalvin

Directrice de
rédaction :
Chrystel Riondet

Comité de rédaction :
Marie-Claude Donnat
Pierline Hunckler
Jeanne Lucsanszky
Dominique Parlouar
Céline Vallier
Marc Delmas
Laurent Viallard